



CONSEIL MUNICIPAL

ORDRE DU JOUR

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2023

18H00

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Règlement numéro 24-R-267 décrétant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Ville pour l'année 2024;
3. Règlement numéro 24-R-268 décrétant l'imposition des taxes et compensations pour l'année 2024;
4. Approbation de la liste des déboursés pour le mois de décembre 2023;
5. Demande de transfert budgétaire;
6. Entente de la Régie de police intermunicipale Richelieu-Saint-Laurent – composition du Comité exécutif;
7. Adoption de la *Politique de développement des collections incluant un cadre d'élagage* de la Bibliothèque municipale Simone-Monet-Chartrand;
8. Embauche d'un directeur au Service des travaux publics;
9. Lettre d'entente numéro 28 entre la Ville de Richelieu et le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Ville de Richelieu – CSN – autorisation de signature;
10. Lettre d'entente numéro 29 entre la Ville de Richelieu et le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Ville de Richelieu – CSN – autorisation de signature;
11. Procuration – responsable des services électroniques;
12. Nomination d'un trésorier adjoint et d'un greffier adjoint;
13. Ajout d'un signataire autorisé à la Caisse Desjardins de Rouville;
14. Période de questions;
15. Levée de l'assemblée.